



"L'Humanité doit à l'enfant ce qu'elle a de meilleur à donner."

Déclaration des Nations-Unies

Association de Parrainage "Le Don de l'Enfant"

62 rue du 9^{ème} Zouaves, 68140 Munster

www.donenfant.org

Tél : 03.68.07.57.11

presidente@donenfant.org

PROCES-VERBAL de l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du SAMEDI 6 AVRIL 2019

Le samedi 6 avril 2019, à 16 heures, les membres de l'Association « Le Don de l'Enfant » se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire à la Salle de la Laub, à Munster.

Sont présents :

- Mmes ASELMAYER Annick, BARRE KLEE Odile, BARTH Cathy, BING Béatrice, BRIOT Colette, COMPAIN Monique, COUTY-HAXAIRE Andrée, DE LEONARDIS Eléonore, DUC Marie-France, GEIGER Liselotte, GEMBERLE Yolande, JANTEL Estelle, MAZZA Marie-Christine, ROMINGER Marie-Christine, ROSZAK Fabienne, SIFFERMANN Nicole, STEMMELIN Martine, STOEHR Andrée, STOEHR Emilie, TOURNIER Violaine, WIOLAND Mireille
- Mrs BACH Michel, COUTY Jean, JUD Benoît, KEMPF Arnaud, KEMPF Gilles, KIRSCH Jean-Michel, ROSZAK Jean, SIFFERMANN Marcel, STOEHR Jean, WIOLAND Marc

Sont également présents :

- Mme STRAUMANN Antoinette, adjointe au maire de Munster
- M. HERRMANN Eddy, attaché de presse aux DNA

Sont représentés :

- Mmes ANSEL Marie-Noëlle, BONSET Marie-Antoinette, BRIOT Marie, BRONNER Geneviève, BROUSSE Francine, HANK Joëlle, KEMPF Marthe, MISLIN Monique, SCHEFFER Luisa, SONNTAG Mireille, TSCHUDY Mariette
- Mrs BROBECKER André, HANK Ahcène, MARTIN Gérard

Sont excusés :

- Mmes BERTALANIC Claude, FERRANDON Michèle, MARTIN Monique, ZEHLER Malou
- Mrs, JANTEL Christophe, MARTIN Jean-Paul,

➤ **Mot de Bienvenue**

La Présidente souhaite la bienvenue aux membres présents et les remercie pour la confiance qu'ils nous témoignent depuis maintenant 23 ans. Elle indique que leur présence souligne l'intérêt qu'ils portent à l'Association et à l'aide aux enfants de Danang.

Elle remercie très sincèrement pour leur présence et leur soutien :

- Monsieur Marc WIOLAND, adjoint au maire de Munster
- Madame Antoinette STRAUMANN, adjointe au maire de Munster
- La Mairie de Munster
- Monsieur HERRMANN des Dernières Nouvelles d'Alsace

Elle excuse :

- Monsieur Pierre DISCHINGER, maire de Munster,
- Madame Monique MARTIN, conseillère départementale et adjointe au maire de Munster

retenus par d'autres obligations

Association inscrite au Registre des Associations du Tribunal d'Instance de Colmar Volume 66 folio 84
Association reconnue à but unique de bienfaisance par arrêté n° 2012-83 du 2 juillet 2012 établi par la Direction des Finances

L'ensemble des personnes présentes respectent une minute de silence en l'honneur des membres décédés.

Marc WIOLAND, adjoint au maire de Munster, prend ensuite la parole.

Il indique qu'il est ébahi par le nombre de manifestations auxquelles l'Association « Le Don de l'Enfant » participe. Il ajoute que la ville de Munster y est sensible et que Andrée et Jean STOEHR ont été mis à l'honneur lors de la cérémonie des vœux.

Il termine par une citation : « On ne peut pas aider tout le monde, mais tout le monde peut aider quelqu'un. »

➤ **Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 14 avril 2018**

Le procès-verbal de cette Assemblée Générale ordinaire est approuvé à l'unanimité.

➤ **Rapport moral et compte rendu d'activités de l'Association**

Andrée STOEHR, présidente, présente le rapport d'activités de l'Association :

Depuis la rentrée 2018-2019, l'Association parraine :

- 22 enfants hébergés dans notre maison n°5. Il s'agit de :
 - 12 filles nées entre 2002 et 2010 et
 - 10 garçons nés entre 2002 et 2011.Ils sont toujours encadrés par la même équipe en place depuis quelques années :
 - M. Nguyen Diep (« père » de famille)
 - Mme Le Dang Kim Hue (« mère » de famille)
 - Mmes Pham Thi Thanh et Dang Thi Trong (cuisinières)
- 108 enfants « boursiers » qui vivent en très grande précarité auprès de leurs parents ou leur famille. A ce jour, il nous reste 3 enfants boursiers à parrainer.

En 2018, un enfant du foyer revient à 68,50 € par mois alors que le montant du parrainage n'est que de 28 € par mois (14 € dans le cas d'un demi-parrainage).

L'inflation étant galopante ces dernières années au Vietnam, l'Association essaie de conserver ses réserves qui diminuent au fil des ans, afin de parer au plus urgent pour les enfants du foyer.

Si cette inflation continue, l'Association sera contrainte d'ici quelques années de fermer le foyer sans pour autant abandonner les enfants. Elle essaiera alors de les placer dans leur famille (grands-parents, oncle ou tante) et leur versera une allocation restant à définir.

A l'occasion de la Fête du Têt, le nouvel an vietnamien, l'Association a octroyé à chaque enfant du Foyer, comme tous les ans, la somme de 10 €, soit un total de 220 €.

En 2018, l'Association comptait :

- 29 parrains pour les enfants hébergés dans la maison n°5, soit 25,5 parrainages.
- 105 parrains pour les enfants boursiers.
- 5 parrains nous ont quittés
- 2 parrains nous ont rejoints

Depuis le début de l'année 2019, 5 nouveaux parrains ont rejoint l'Association. Espérons que cela continuera tout au long de l'année.

➤ **Manifestations :**

Durant l'année **2018**, les manifestations suivantes ont été organisées :

- 7 janvier : Concert orgue et trompette
- 10 mars : Carnaval des enfants à Munster
- 14 mars : Opération Nems

- 18 mars : Concert de printemps à Zimmersheim, offert par l'Harmonie-fanfare 1924 de Bruebach. Remerciements à Jean-Pierre et Béatrice BING.
- 24 mars : Vente de gâteaux au marché de Munster
- Mi-mai : Vente de saucisses de chez Christophe Traiteur
- 3 juin : Journée des Associations de Munster
- 22 juin : Fête de la Musique à Munster
- 13 juillet : Vente de lampions (offerts par la ville de Munster), de crêpes et de gaufres
- 28 juillet : Course de brouettes au Badischhof, vente de crêpes, gaufres et gâteaux
- 9 septembre : Marche apéritive et barbecue à Metzeral
- 15 septembre : Vente de gâteaux le samedi matin au marché de Munster.
- 7 octobre : Déjeuner dansant dans la Salle des Fêtes de Stosswihr
- 1^{er} et 2 décembre : Marché de Noël et vente de pains d'épice à Munster
- 12 décembre : Marché de Noël au CPA de Colmar

L'ensemble de ces fêtes et manifestations nous ont rapporté la somme de 7 274 €, ainsi que 6 021 € de dons, soit un total de 13 295 €.

Sans ces manifestations et les dons, nous aurions un déficit annuel d'environ 14 500 €. C'est pour cette raison que nous nous engageons dans ces différentes opérations. Nous remercions également tous nos généreux donateurs de nous faire confiance durant toutes ces années.

Pour l'année **2019**, nous avons d'ores et déjà réalisé :

- 13 janvier : Concert orgue et trompette
- 2 mars : Carnaval des enfants à Munster

les manifestations suivantes sont d'ores et déjà prévues :

- 13 avril : Vente de gâteaux au marché de Munster. Merci aux pâtisseries et pâtisseries pour nous confectionner quelques gâteaux.
- 13 avril : vente de fromages
- Mi-mai : Vente de saucisses pour barbecue par Christophe Traiteur
- 19 mai : Journée des Associations dans la Salle des Fêtes de Munster
- 22 juin : Fête de la Musique
- 13 juillet : Vente de lampions, crêpes et gaufres
- 27 juillet : Fête de la brouette à Munster : vente de crêpes, gaufres et gâteaux
- 14 septembre : Vente de gâteaux au marché de Munster. Merci aux pâtisseries et pâtisseries pour nous confectionner quelques gâteaux.
- 30 novembre et 1^{er} décembre : Marché de Noël à Munster
- Mi-décembre : Marché de Noël au CPA de Colmar

La troupe de théâtre d'Eguisheim nous a offert la recette de leur représentation du 22 février 2019 soit 1 500 €. Un grand merci à leur Présidente, leurs Membres ainsi qu'à Nicole et Marcel SIFFERMANN.

➤ **Rapport financier**

Rapport des trésoriers :

Colette BRIOT, trésorière, présente le rapport financier de l'association. Celui-ci est joint en annexe.

Rapport des réviseurs aux comptes :

Marie-France DUC présente le rapport des réviseurs aux comptes. Elle indique que la comptabilité, ainsi que toutes les pièces justificatives ont été mises à leur disposition, et que leurs pointages, sondages et investigations leur permettent de certifier la régularité et la sincérité des comptes qui ont été présentés.

Elle propose donc à l'Assemblée Générale :

- D'adopter les comptes tels qu'ils ont été présentés
- De donner quitus de la gestion 2018 à la trésorière

L'assemblée remercie la trésorière et les réviseurs aux comptes pour leur excellent travail. Elle approuve à l'unanimité l'intégralité des rapports présentés (rapport moral, rapport financier et rapport des réviseurs aux comptes) et donne quitus au trésorier pour sa gestion.

➤ **Renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration**

Le tiers sortant est composé de :

- Mmes Colette BRIOT, Thi Kim DUBOURG, Estelle JANTEL et Anny STAUDER
- Mrs Christophe JANTEL et Jean-Marie STAUDER

Mesdames Colette BRIOT et Estelle JANTEL, ainsi que monsieur Jean-Marie STAUDER, se représentent et sont réélus à l'unanimité pour 3 ans.

Marie-France DUC présente également sa candidature. Elle est également élue à l'unanimité.

➤ **Election de deux réviseurs aux comptes**

Andrée STOEHR rappelle que les comptes de l'Association sont révisés annuellement par 2 réviseurs aux comptes élus pour un an et rééligibles.

Annick ASELMEYER et Marie-France DUC ont occupé cette fonction durant deux années consécutives et ne sont donc plus rééligibles.

Marie-Christine MAZZA et Fabienne ROSZAK sont élues à l'unanimité.

➤ **Travaux dans le foyer**

Suite à un don de madame Ruth VON BOTH, les travaux suivants ont été réalisés :

- Pilier du préau
- Carrelage du plan de travail et sol de la cuisine
- Une chambre à l'étage, à droite de l'escalier, pour séparer les filles des garçons et laisser la petite pièce située entre les deux pour le surveillant de nuit (surveillance qui est effectuée à tour de rôle par les 4 membres du personnel du foyer)
- Plafond de la chambre des filles suite à une infiltration d'eau
- Portes des sanitaires
- Remplacement de 8 ventilateurs tout rouillés

Afin qu'il y ait uniformité avec le sol de la pièce attenante à la cuisine, un devis a été demandé à monsieur Man. Celui-ci a été reçu et s'élève à 324,90 €.

➤ **Divers :**

Il reste encore des livres à vendre. La liste sera transmise par email aux membres dans les prochains jours.

L'impression de la plaquette de l'année prochaine n'est pas encore garantie. Celle-ci nous était offerte jusqu'à cette année par Virginie STAUDER du garage Féline de Saint-Dizier. Nous la remercions vivement pour son investissement et lui souhaitons bon vent pour sa nouvelle destinée.

Nous souhaitons effectuer cette année une tombola dont le tirage aura lieu avant Noël. Un appel est lancé pour récupérer des lots et vendre les tickets.

A l'occasion des 25 ans de l'Association en 2021, un voyage au Vietnam est prévu. Nous souhaiterions faire une fête en invitant l'ensemble des enfants. Ce projet devra être finalisé durant l'année 2020.

Avant de clore la séance, Andrée STOEHR adresse un grand merci pour leur implication à tous les membres présents. Sans eux, l'Association ne pourrait pas continuer.

De plus, afin de pérenniser notre action auprès des enfants de la ville de Danang, elle lance un vibrant appel pour trouver de nouveaux parrains, des dons, ou des entreprises souhaitant nous soutenir. Elle les remercie par avance.

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, personne ne demandant la parole, la séance est levée à 17 heures 15. Tous les membres présents restent pour assister au Conseil d'Administration et au verre de l'amitié.

Fait à MUNSTER, le 6 avril 2019

Le Secrétaire
Jean-Michel KIRSCH

La Secrétaire-Adjointe
Estelle JANTEL